

Envoi par courrier et par télécopieur : 418 644-7607

Québec, le 5 décembre 2012

Madame Lucie Bertrand
Conseillère scientifique
Bureau du forestier en chef
5700, 4e Avenue Ouest, bur. A-405
Québec (Québec) G1H 6R1

**Objet : Projets de réserves de biodiversité pour sept territoires et de réserve
aquatique pour un territoire dans la région administrative de
l'Abitibi-Témiscamingue**

Question complémentaire du 5 décembre 2012 (DQ5, n° 1)

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 6 et 7 novembre dernier sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements complémentaires qui suivent :

Question 1

Selon la carte de l'UAF 084-62 fournie par le Bureau du forestier en chef (DB19, p. 12), certaines superficies d'aires protégées ne correspondent pas aux limites présentées dans les cartes du document de consultation du MDDEFP (PR1) ou au portrait des aires protégées en Abitibi-Témiscamingue produit en septembre 2012 (DA17).

- a) À quoi correspondent les superficies hachurées à l'ouest de la réserve de biodiversité projetée du lac Saint-Cyr sur la figure 3, en page 12 du DB19 ?
- b) Ces superficies d'aire protégées ont-elles été considérées dans les statistiques présentées dans l'ensemble du document DB19 ?
- c) Veuillez nous fournir les figures illustrant les superficies incluses et exclues du CPF pour l'ensemble des UAF touchées par les huit aires protégées projetées à l'étude (voir figure 3 du DB19).

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **10 décembre**, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

